

# Chambre des Représentants.

---

---

SÉANCE DU 3 MARS 1864.

---

Crédit de 600,000 francs pour les dépenses de la révision des évaluations cadastrales.

---

## EXPOSÉ DES MOTIFS.

---

MESSIEURS,

A la demande de la section centrale chargée de l'examen du Budget des Finances pour 1864, j'ai fait connaître la situation, au 1<sup>er</sup> décembre 1863, des travaux de la révision des évaluations cadastrales, ainsi que l'époque probable de l'achèvement de ces travaux. (*Documents de la Chambre*, session de 1863-1864, n<sup>o</sup> 25.)

Pour subvenir aux dépenses nécessitées par ces opérations, des crédits ont été mis à la disposition de mon Département, sur lesquels il restait disponible fr. 12,519 92 c<sup>s</sup>, au 1<sup>er</sup> janvier. Il devient donc urgent d'allouer un nouveau crédit qui permette de couvrir les dépenses de cet important travail.

Dans l'annexe ci-jointe, j'ai fait établir, d'une part, la somme qui reste due au 1<sup>er</sup> janvier aux agents chargés de participer à la révision; d'autre part, le montant des dépenses probables qui résulteront des travaux à exécuter pendant le cours de l'année 1864. Vous remarquerez, Messieurs, que la première de ces sommes, soit fr. 272,120 69 c<sup>s</sup>, est acquise, dès aujourd'hui, aux intéressés, et que, pour rétribuer les travaux restant encore à faire, il est nécessaire d'accorder une allocation dont le chiffre ne peut être déterminé exactement à défaut d'éléments d'appréciation, et qui a été fixé approximativement à 360,000 francs.

En conséquence, j'ai l'honneur, Messieurs, de vous soumettre, d'après les ordres du Roi, un projet de loi ouvrant à mon Département un crédit de 600,000 francs pour les dépenses de la révision des évaluations cadastrales, et je vous prie, Messieurs, d'en faire l'objet de vos plus prochaines délibérations.

*Le Ministre des Finances,*

FRÈRE-ORBAN.

**PROJET DE LOI.**

---

**Léopold,**

**ROI DES BELGES.**

*A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS**

Notre Ministre des Finances présentera, en Notre nom, aux Chambres législatives, le projet de loi dont la teneur suit :

**ARTICLE UNIQUE.**

Un crédit de six cent mille francs (600,000 francs) est ouvert au Département des Finances, pour pourvoir aux dépenses d'exécution de la révision des évaluations cadastrales; ce crédit formera l'article 42 du Budget dudit Département pour l'exercice 1864.

Donné à Laeken, le 29 février 1864.

**LEOPOLD.**

**PAR LE ROI :**

*Le Ministre des Finances,*

**FRÈRE-ORBAN.**

---

## ANNEXE.

NATURE DES DÉPENSES.	Montant des dépenses.	A-compte payés.	Reste à payer.
<i>1° Sommes dues au 1<sup>er</sup> janvier 1864.</i>			
525,812 baux et actes de vente ventilés, à 0 <sup>f</sup> .20 par bail . . . . .	64,762 40	54,054 20	30,728 20
1,115,978 parcelles comprises dans ces pièces, à 0 <sup>f</sup> .10 par parcelle.	111,597 80	80,268 60	31,329 20
1,000,000 — à expertiser, à 0 <sup>f</sup> .10 par parcelle . . . . .	100,000 "	32,452 96	67,567 04
15,800 journées d'experts, dont . . . . .	30,000 "	4,285 "	25,715 "
	11,800 — à 12 . . . . .	61,126 "	80,474 "
28,166 — d'indicateurs, dont . . . . .	60,000 "	32,179 "	27,821 "
	18,166 — à 5 . . . . .	46,011 75	8,486 25
RESTE A PAYER. . . . .			272,120 69
<i>2° Dépenses probables pour 1864.</i>			
50 contrôleurs pendant 1 an, à 5,000 francs . . . . .	150,000 "		
15,000 journées d'experts, dont . . . . .	30,000 "		
	11,000 — à 12 — . . . . .	132,000 "	560,000 "
15,000 — d'indicateurs, dont . . . . .	18,000 "		
	10,000 — à 5 — . . . . .	50,000 "	
TOTAL GÉNÉRAL. . . . .			652,120 69